

Madame, Monsieur,

Pour cette rentrée 2025-2026 l'offre régionale de transport scolaire évolue.

Conformément aux obligations légales, la Région doit harmoniser les tarifs du transport scolaire entre les différents départements. Une première étape sera franchie lors de cette rentrée 2025-2026 en faveur d'une convergence des tarifs.

Désormais, les tarifs seront les suivants :

- **pour les élèves ayants-droit le tarif sera de 120 €**
- **pour les non ayants droit, le tarif sera de 240 €.**

Afin d'encourager l'utilisation des transports collectifs et soucieux d'offrir un soutien aux familles, les élus de la Région ont souhaité intégrer dans cet abonnement un accès sans frais supplémentaire et en illimité à tous les cars région (à l'exception de quelques lignes, voir détail sur le site *La Région vous transporte*), cars région express et TER Auvergne-Rhône-Alpes (trains et cars - *sous réserve de l'achat d'un titre Scolaire + à 0 € pour chaque trajet TER ou Car Région Express*) du réseau La Région vous transporte (circulant sur le territoire) du 1<sup>er</sup> septembre 2025 au 31 août 2026.

La période des inscriptions scolaires en ligne est fixée du 12 mai 2025 au 19 juillet 2025. Elles se feront directement sur le site [laregionvoustransporte.fr](http://laregionvoustransporte.fr) dans la rubrique du département de résidence. **Attention, il n'y a pas de reconduction automatique de l'inscription, celle-ci doit être faite chaque année sur le site [laregionvoustransporte.fr](http://laregionvoustransporte.fr).**

Un message d'information sera mis en ligne sur le site du collège et pronote (joint) ce jour afin d'informer sur les dates d'ouverture des inscriptions et sur le contenu de l'offre **Scolaire+ Mobilité Région**. Des supports de communication seront également mis en ligne, ainsi qu'un lien vers le site [laregionvoustransporte.fr](http://laregionvoustransporte.fr). Enfin, la centrale d'appel **Allo la Région vous transporte au 04 8000 7000** sera également à la disposition des familles pour apporter toutes les informations complémentaires.

**Les élèves recevront une carte Oûra à leur domicile (pour ceux qui n'en ont pas encore) qui leur sera demandée pour tout déplacement sur le réseau régional La Région vous transporte.**

Nous vous rappelons que les élèves transportés doivent systématiquement être en possession de leur(s) carte(s) lors de leur déplacement en cars scolaires ou sur le réseau régional La Région vous transporte.

Bien cordialement.

## Antenne Régionale des Transports Interurbains et Scolaires de la Drôme

*Direction des Mobilités Territoriales Interurbaines et Scolaires*



**Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes**

Antenne régionale des Transports de la Drôme  
CS 10205

26958 VALENCE CEDEX 9

